

LE DEVOIR

Vol. LXXXVIII - N° 106

MONTREAL, LE MERCREDI 14 MAI 1997

88¢ + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Dérive israélienne

Israël est de nouveau cloué au pilori. Cette fois-ci, l'État hébreu est accusé de pratiquer la torture contre des prisonniers palestiniens. Des accusations sérieuses que le gouvernement israélien ne peut plus ignorer.

Le Comité des Nations unies contre la torture a estimé vendredi que l'État d'Israël pratique des formes de «pressions physiques» qui violent la Convention contre la torture. Selon les experts du comité, Israël utilise, lors de séances d'interrogatoire, des méthodes qui consistent à «maintenir les personnes interrogées dans des positions extrêmement douloureuses; les exposer à des niveaux sonores très élevés de musique pendant des périodes prolongées; les priver de sommeil pendant des périodes prolongées; recourir aux menaces, y compris des menaces de mort; les secouer violemment et les exposer au froid».

Après avoir demandé à Israël des explications sur des accusations de torture, le comité «constate que les méthodes d'interrogatoire décrites par des personnes soumises à ces interrogatoires n'ont été ni confirmées ni infirmées par Israël et doit en déduire qu'elles sont exactes». De l'avis du comité, ces méthodes sont des infractions à l'article 16 de la Convention contre la torture. «Cette constatation est particulièrement fondée quand ces méthodes d'interrogatoire sont utilisées toutes ensemble, ce qui semble être la norme». Le comité réclame donc que ces méthodes cessent immédiatement.



Jocelyn Coulon

Le rapporteur du comité, le Canadien Peter Burns, avait à peine terminé la lecture de son rapport que le représentant israélien a rejeté catégoriquement les conclusions des experts. Il a regretté que le comité ait préféré se fonder sur les allégations d'organisations non gouvernementales plutôt que de donner crédit au témoignage du gouvernement israélien. Pourtant, ce n'est pas la première fois qu'Israël est accusé de pratiquer la torture. Dans chacun de ses rapports annuels, Amnesty internationale fait régulièrement état de sévices infligés à des détenus palestiniens et qui entraînent parfois la mort.

Les représentants israéliens ont toujours nié ces accusations en soulignant que les méthodes d'interrogatoire respectaient la Convention contre la torture ainsi que des normes établies par un ancien juge israélien, Moshe Landau. En 1987, celui-ci «a jugé que, lorsque l'on avait affaire à de dangereux terroristes qui constituaient une grave menace pour l'État d'Israël et ses citoyens, il était inévitable dans certaines circonstances d'exercer une pression, y compris physique, raisonnable en vue d'obtenir des renseignements décisifs». Selon un haut fonctionnaire israélien du ministère de la Justice, Israël estime que c'est au nom de la «doctrine de la nécessité» que certaines méthodes sont utilisées durant l'interrogatoire de suspects, notamment dans le contexte de la lutte contre le terrorisme. L'utilisation de pressions physiques modérées aurait permis de déjouer 90 attentats terroristes au cours des deux dernières années, sauvant ainsi de nombreuses vies. Ce sont là des arguments de poids. Mais, selon le comité de l'ONU, ils ne sont pas suffisants. «Le comité reconnaît le dilemme auquel Israël est confronté pour faire face aux attaques terroristes visant sa sécurité, mais il considère qu'en tant qu'État partie à la Convention contre la torture, Israël ne doit en aucun cas invoquer des circonstances exceptionnelles pour justifier des actes interdits par la Convention».

Joint au téléphone hier à son domicile de Vancouver, Peter Burns a déclaré que le comité avait examiné avec minutie les arguments israéliens et les témoignages des victimes. «Les Israéliens font la différence entre la souffrance modérée et la souffrance aiguë, celle qui, selon eux, est semblable à la torture, dit-il. Nous, nous disons que les preuves médicales que nous avons examinées indiquent qu'ils utilisent la souffrance aiguë».

Il n'est plus possible pour Israël de rejeter constamment du revers de la main les rapports qui font état de la pratique de la torture sur son territoire ou de dénigrer les témoignages des victimes, comme on peut le lire dans la réplique israélienne aux conclusions du comité. Le rapport qui vient d'être publié n'est pas une condamnation futile et frivole comme l'État hébreu en fut trop souvent l'objet dans les années 70 et 80. Il est l'œuvre d'un comité d'experts indépendants et compétents. Et les mots utilisés par le comité pour blâmer Israël ont été soigneusement pesés.

Oui, les ennemis d'Israël violent les droits de l'homme. Oui, Israël vit une situation intérieure angoissante et douloureuse à cause du terrorisme. Oui, il est parfois prétentieux de donner des leçons de morale à des gens menacés dans leur chair. Mais, comme le soulignait lundi dans *The New York Times* Jacobo Timerman, juif torturé par les militaires argentins, rien ne justifie la pratique de la torture. «Vaut mieux ne pas s'engager dans cette voie, dit-il. Il n'y a pas d'arrêt». Il est encore temps pour Israël de stopper cette dérive.

CULTURE

Montréal verra la version «finale» de la saga japonaise de Lepage, page B 8

FTA

Un inquiétant bilan de santé pour le Saint-Laurent, page A 3



ÉCONOMIE

James Arnett entend recentrer Molson... et vite!, page B 1

Un face-à-face inachevé

La modératrice Claire Lamarche s'effondre au moment précis où les leaders allaient aborder la question de l'unité nationale

MANON CORNELLIER
JEAN DION
LE DEVOIR

Ottawa — Le deuxième affrontement entre les chefs des cinq principaux partis politiques fédéraux a pris fin de manière aussi brutale qu'inattendue, hier soir, lorsque la modératrice du débat, Claire Lamarche, a été victime d'un malaise et

s'est effondrée. Ironie du sort, l'incident est survenu au moment précis où les leaders allaient aborder la pièce de résistance du débat, à savoir la question de l'unité nationale.

Animateur populaire au réseau TVA, Mme Lamarche, qui a fréquemment eu des problèmes de pression sanguine par le passé, a subi une chute soudaine de pression, a perdu brièvement conscience et s'est affaissée

au sol. Un médecin présent dans l'assistance s'est aussitôt porté à sa rescousse en attendant l'arrivée des ambulanciers.

Le studio du Centre de conférences d'Ottawa a été évacué, et Mme Lamarche a été conduite, souffrant apparemment beaucoup mais consciente, à l'Hôpital général d'Ottawa. Selon les organisateurs du débat, son état de santé n'inspirait au-

cune crainte sérieuse.

Les réseaux de télévision ont offert aux représentants des partis de mettre fin au débat 45 minutes avant son terme, ce que ceux-ci ont unanimement accepté.

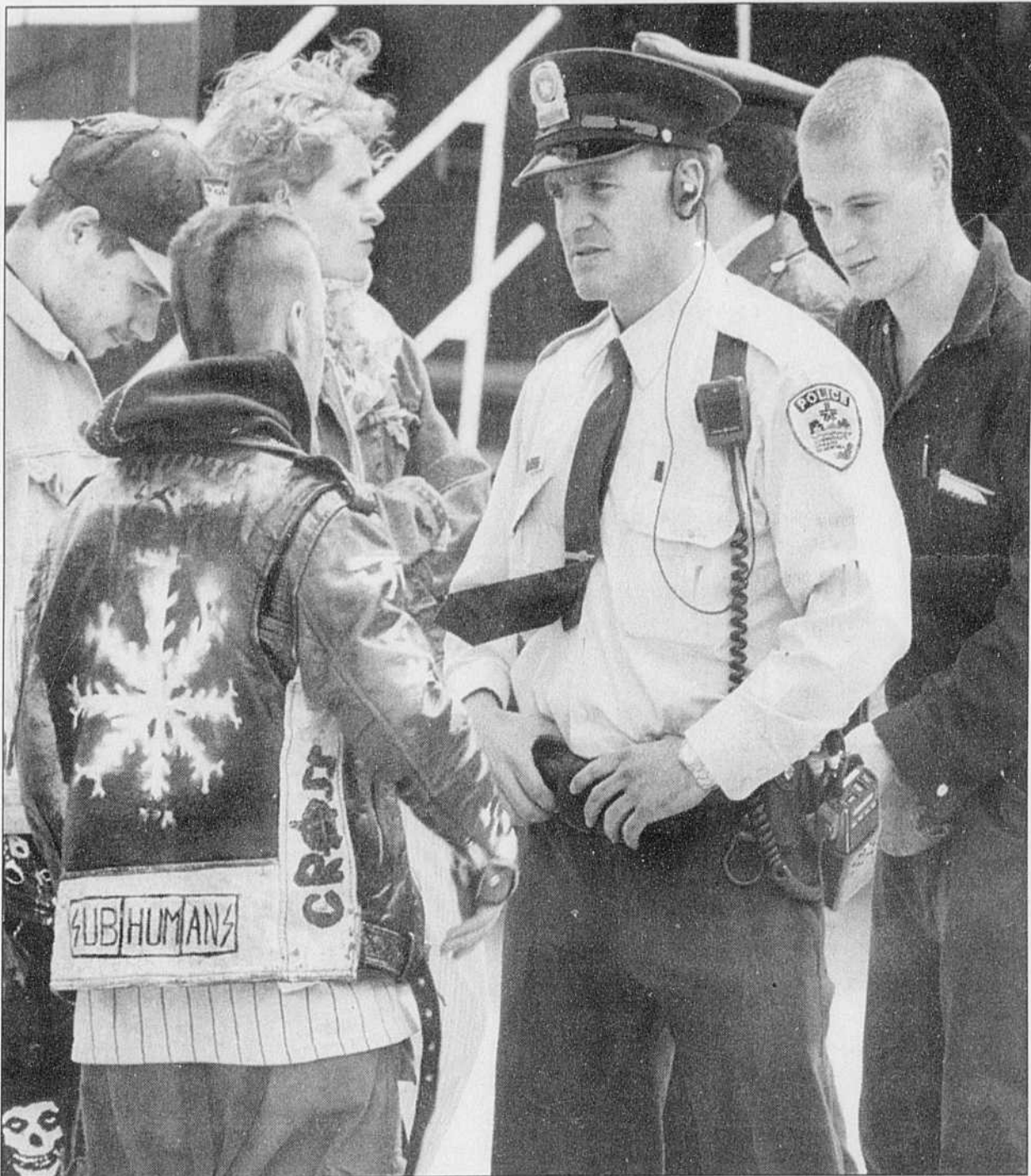
Le face-à-face avait pourtant démarré sur les chapeaux de roues, particulièrement pour les trois leaders fran-



1997

VOIR PAGE A 12: DÉBAT

Diplomatie



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À L'OCCASION de la semaine de la police, les policiers de la métropole tentent d'établir un dialogue avec les jeunes marginaux du square Berri.

Projets d'immobilisations

Montréal gère dans l'illégalité et avec mauvaise foi, dit le Vérificateur

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le Vérificateur de la Ville de Montréal soutient que le Service des finances gère dans l'illégalité, l'incohérence et avec mauvaise foi les deniers publics consacrés aux projets d'immobilisations.

Après analyse de dossiers d'investissements à long terme de l'exercice 1996, le Vérificateur, Guy Lefebvre, en vient à la conclusion, dans son rapport annuel rendu public hier, «qu'actuellement plusieurs règles comptables et de saine gestion sont transgressées».

Comme le révélait en novembre dernier *Le Devoir*, la gestion du Programme triennal d'immobilisations (PTI) souffre de dépassements de prévisions. Mais il y a plus: le Vérificateur note un manque de respect des pratiques comptables ainsi qu'un problème en ce qui a trait aux avis qui contredisent les certificats de crédits. En termes clairs, le Service des finances et, par ricochet, l'administration du maire Pierre Bourque empruntent à l'insu des élus davantage que ce qui est voté par les conseillers municipaux sans avoir les fonds disponibles, réalisent des travaux non prévus et n'en effectuent pas d'autres qui étaient pourtant au programme. Tout ça, sans s'encombrer des règles démocratiques et comptables.

«À mon avis, les élus n'ont pas toute l'information pour prendre des décisions adéquates. Ils n'ont aucune vue d'ensemble», estime M. Lefebvre qui suggère qu'un rapport trimestriel soit déposé au conseil municipal.

La gestion est tellement un enchevêtrement d'illégalités, constate le Vérificateur, que ce dernier fait une recommandation que d'aucuns pourraient juger comme une évidence. «Nous recommandons que le Service des finances et



VOIR PAGE A 12: MONTREAL

Québec-municipalités

Trudel ira de l'avant malgré certains syndicats

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministre des Affaires municipales Rémy Trudel enclenchera demain les travaux d'un premier chantier — parmi les trois qu'il souhaite créer — sur les coûts de la main-d'œuvre dans les villes, malgré l'absence de représentants de près de la moitié des 80 000 employés municipaux. Comme il l'ont indiqué, respectivement hier et lundi, les 2500 pompiers et les 32 000 membres du SCFP (Syndicat canadien de la fonction publique) ne participeront pas aux travaux. D'ici le 1er juin, le SCFP votera quant à lui sur des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève si Québec impose une coupe de 6 % sur la masse salariale des employés municipaux.

Également membres de la Coalition des employés municipaux, des policiers et des pompiers, ces derniers ont décidé hier de ne pas se rendre à la table de discussion sur les coûts de la main-d'œuvre. N'ayant pas le droit de débrayer, les 2500 membres du Syndicat des pompiers, affilié à la FTQ, ont tout de même décidé hier qu'ils pourraient utiliser certains moyens de pression dans le cas de l'imposition d'une loi spéciale qui couperait les salaires de 6 % dans le monde municipal.

La Fédération des policiers du Québec (8430 membres comprenant la Fraternité des policiers de la CUM) se pro-



Rémy Trudel

VOIR PAGE A 12: TRUDEL

Un incorrigible insoumis qui avait le radicalisme pour hantise

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«René Lévesque s'attire les flatteries les plus hyperboliques comme les condamnations les plus sévères. Ceux qui l'idolâtrèrent voient en lui l'incarnation du grand démocrate alors que ses critiques ont du mal à accepter le rebelle hyperactif qu'il affectionne être.»

Avant d'accepter l'offre de Jean Lesage en 1960 et de se faire élire dans

Avec les libéraux de Jean Lesage, René Lévesque fut l'incorrigible insoumis. À la tête des péquistes, il a été un chef ombrageux qui avait le radicalisme pour hantise.

Adulateurs et dénigreur convenaient néanmoins à l'union qu'il n'était pas un politicien comme les autres. C'est de ce monstre sacré que le journaliste Pierre Godin trace le portrait et rappelle les grands faits d'armes, dans *Héros malgré lui*, une biographie de 700 pages qui vient de paraître aux Éditions Boréal.

Des centaines d'entrevues qu'il a menées en vue de la réalisation du deuxième tome de cette œuvre magistrale, l'auteur résume en un trait la perception qu'avaient les gens de ce grand leader politique: «René Lévesque s'attire les flatteries les plus hyperboliques comme les condamnations les plus sévères. Ceux qui l'idolâtrèrent voient en lui l'incarnation du grand démocrate alors que ses critiques ont du mal à accepter le rebelle hyperactif qu'il affectionne être.»

Avant d'accepter l'offre de Jean Lesage en 1960 et de se faire élire dans

VOIR PAGE A 12: LÉVESQUE

MÉTÉO

Montréal
Nuageux avec éclaircies. Dégagement en soirée.
Max: 16 Min: 9
Détails, page B 5

INDEX

Agenda B 9
Annonces B 5
Avis publics .. B 9
Bourse B 3
Culture B 11
Économie B 1
Éditorial A 10
Idées A 11
Le monde B 6
Les sports B 8
Montréal A 3
Mots croisés .. B 5
Politique A 8
Télévision ... B 10



LE DEVOIR

MONTREAL

Enquête sur la SQ

Le procureur de la commission à la rescousse de Barbeau

Il s'oppose à ce que l'ex-directeur général commente l'aspect légal d'une recommandation faite à Perreault

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Contre toute attente, le procureur de la commission Poitras, Bernard Roy, a choisi de s'opposer — pour la toute première fois — à une question posée à l'ex-patron de la SQ, Serge Barbeau, alors que ce dernier s'apprêtait à expliquer pourquoi il avait recommandé au ministre Perreault d'instituer une enquête sur la SQ en vertu de l'article 181 de la Loi sur l'organisation policière.

Selon Jean Keable, l'avocat des trois enquêteurs suspendus par M. Barbeau, «jamais» ce type d'enquête n'aurait pu permettre «de faire la lumière sur l'affaire Matticks», et ce, en raison même des limites imposées par l'article 181. Depuis un an, il accuse donc directement (devant la Cour supérieure) ou indirectement (devant la commission Poitras) M. Barbeau d'avoir fait cette recommandation «uniquement dans le but de cacher la vérité».

M. Barbeau, qui a nié à plusieurs reprises cette accusation, a tout de même répondu à la question après l'intervention du commissaire Lawrence Poitras. Mais l'objection du procureur Roy était d'autant plus étonnante que tout au long de l'après-midi du 1er mai, Me Keable avait longuement interrogé le témoin sur le sujet sans que le procureur ou son adjoint ne s'en offusquent le moins du monde.

Pourtant, l'interrogatoire d'hier visait le même objectif: faire dire à M. Barbeau ce qu'il ne dira jamais, c'est-à-dire

qu'il savait qu'une enquête faite en vertu de l'article 181 ne pourrait examiner directement la conduite des policiers, qu'elle ne pourrait non plus blâmer qui que ce soit ou recommander des sanctions contre quiconque et que le processus d'enquête ne serait en aucun temps contradictoire. Bref, de lui faire dire — ce que Me Keable a tenté de démontrer devant la Cour supérieure — que ce type d'enquête ne permettrait pas l'analyse de l'affaire Matticks en établissant les responsabilités de chacun.

M. Barbeau, qui, visiblement, commence à en avoir jusque-là des insinuations de M. Keable, a répondu à la vitesse de l'éclair qu'il avait abordé la question «d'un point de vue de gestionnaire» et non de juriste et qu'il avait fait cette recommandation au ministre en fonction de «l'expérience récente» qui témoignait justement de l'utilisation de ce type d'enquêtes (une référence au raid de la SQ à Chambly — l'enquête Verdon — et à l'émeute de la coupe Stanley — l'enquête Malouf).

«Je n'ai pas regardé les aspects légaux, a-t-il admis. C'est une suggestion que je faisais. C'est tout.»

Effectivement, il s'agissait d'une suggestion, et le ministre aurait très bien pu ne pas la considérer, d'autant que deux avis juridiques de ses fonctionnaires l'informaient des limites d'une enquête instituée en vertu de l'article 181.

Le premier de ces avis a été rédigé le 18 janvier 1996 par Charles Côté, sous-ministre associé au ministère de la Sécurité publique, à l'intention du prédécesseur de M. Per-

reault, Serge Ménard.

Dans une lettre envoyée à son supérieur, Florent Gagné, M. Côté écrit qu'il «n'a pas traité de l'opportunité d'utiliser l'article 181 de la Loi sur l'organisation policière [pour enquêter sur le fameux party du 26 août 1995, où un enquêteur aurait été intimidé par des hauts gradés] dans la mesure où le commissaire-enquêteur ne peut, en vertu de l'article 186, blâmer la conduite d'une personne, ni recommander des sanctions».

«Différentes options s'offrent donc au ministre», ajoute Côté en écartant clairement par là la possibilité de déclencher une enquête en vertu de l'article 181. Mais «une fois que le ministre et vous aurez identifié [les options] qui apparaissent les plus appropriées, il sera possible de vérifier attentivement leur faisabilité et de convenir de leur mise en œuvre».

Un deuxième avis juridique, daté du 10 juin 1996 celui-là et signé par Me Jean Allaire, chef du contentieux au ministère de la Sécurité publique, indique que «l'on ne peut s'attendre d'une telle enquête [instituée en vertu de l'article 181] qu'elle fasse la lumière et tranche sur la probité de ces officiers, non plus qu'elle identifie, le cas échéant, les fautes et les fautes».

Or, malgré ces deux avis, Robert Perreault a quand même choisi d'instituer cette enquête administrative. Et selon le procureur de la commission, Bernard Roy, voilà justement pourquoi c'est à lui, et non à M. Barbeau, que l'on doit demander les raisons pour lesquelles cette voie a

été retenue au départ (plutôt que l'enquête publique).

M. Barbeau était le grand patron de la SQ. Et, à ce titre, son opinion a pu avoir une influence sur la décision de M. Perreault, nouveau au ministère de la Sécurité publique.

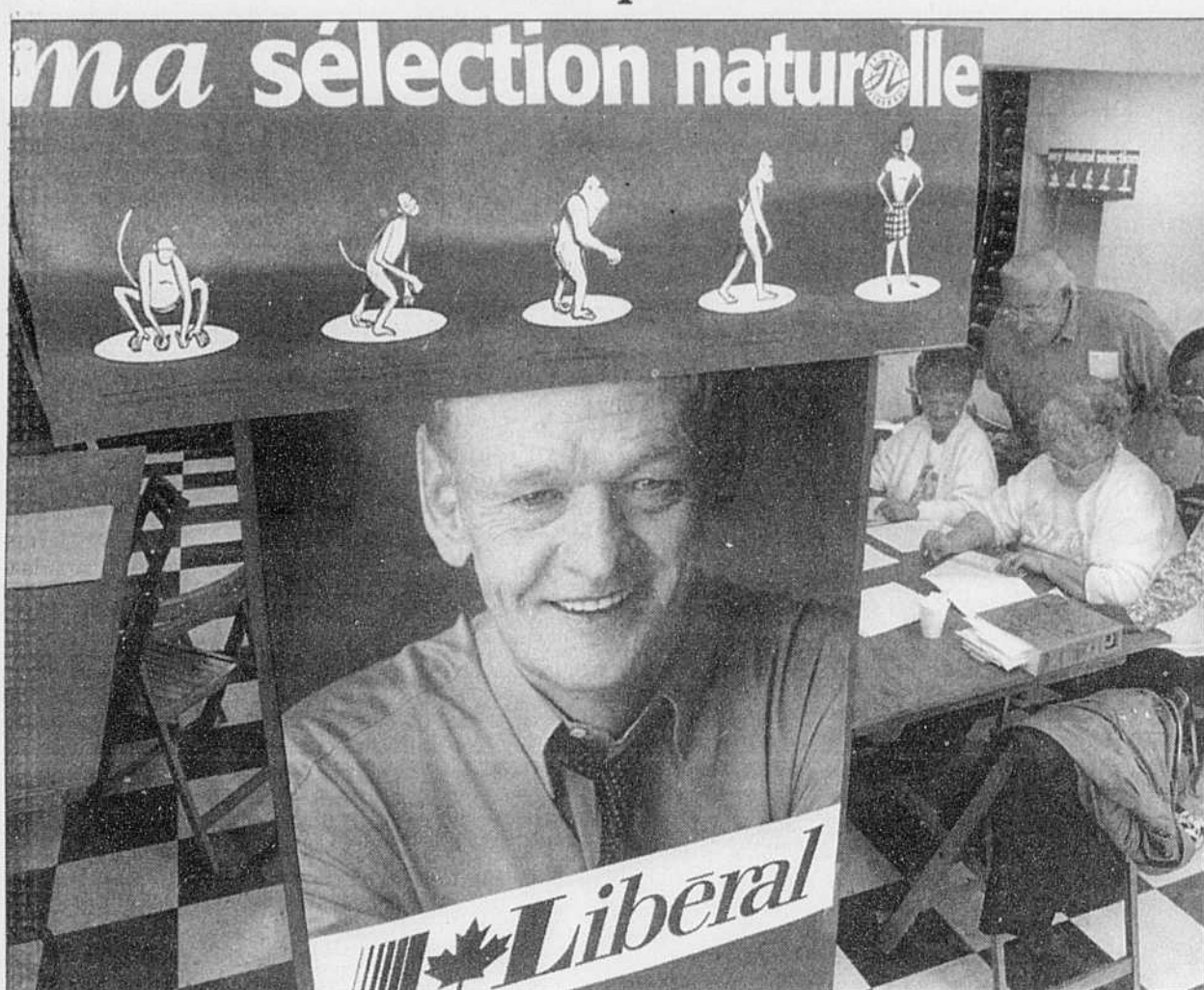
Tout au plus Me Roy a-t-il reconnu, à la fin des travaux hier, qu'il y avait effectivement «une certaine pertinence» à obtenir une réponse à cette question mais que, «sur le fond, M. Barbeau n'avait pas à y répondre parce qu'il n'est pas juriste, donc la bonne personne pour juger si, oui ou non, l'article 181 de la Loi sur l'organisation policière était le moyen le plus approprié pour tenir cette enquête».

Or Jean Keable pense le contraire car, à ses yeux, compte tenu de la fonction qu'il occupait, M. Barbeau «devait connaître ou aurait dû connaître» les limites imposées par l'article 181, «d'autant qu'il a choisi d'en faire une recommandation au ministre».

Serge Barbeau aurait pu s'abstenir de recommander au ministre de tenir une enquête externe sur la SQ. Mais il a jugé nécessaire de le faire après avoir pris connaissance des allégations d'un des trois enquêteurs dans l'affaire Matticks (Hilaire Isabelle), qui, en avril 1996, l'accusait, lui et son état major, d'avoir «empêché les enquêteurs de faire leur travail».

Ironiquement, cette recommandation est à l'origine de l'escalade verbale qui, en bout de ligne, devait conduire à la création de l'enquête Poitras... et au «retrait» de M. Barbeau de la SQ.

Humour partisan



UNE AFFICHE au bureau montréalais de campagne du ministre des Finances, Paul Martin, risque de faire rire: le darwinisme politique, ou l'évolution de la pensée politique, selon les jeunes libéraux fédéraux. De gauche à droite, dans la langue de Cicéron: l'homo adversarius reformatus (les réformistes), le blocus separatus extremus (les bloquistes), le conservatus obsoletus (les conservateurs), le naucum perplexus delumbis (les néo-démocrates) et le juvenis liberalis (les libéraux), le chef-d'œuvre de l'évolution...

La portion métropolitaine du Saint-Laurent

Un inquiétant bilan de santé

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Le premier bilan environnemental de la portion du Saint-Laurent qui baigne la région métropolitaine propose de réorienter le dernier grand vestige naturel, les rapides de Lachine, vers la «conservation et le naturalisme» avant qu'il ne devienne un autre exemple de gâchis environnemental, comme la Voie maritime, les îles de l'Expo ou, plus récemment, l'île des Sœurs...

Ce bilan environnemental a été publié par Saint-Laurent Vision 2000, soit par les gouvernements fédéral et provincial, dans le cadre des travaux de la Zone d'intervention prioritaire (ZIP) Ville-Marie. Le fleuve a été divisé en différentes ZIP où gouvernements, chercheurs et citoyens tentent d'identifier les problèmes environnementaux et de dresser ensemble les priorités de restauration... lorsque la chose est encore possible, une nuance oblige dans la région de Montréal, la plus artificialisée entre les Grands Lacs et l'océan.

Ce bilan dresse un inventaire dévastateur des remblayages et dragages qui ont détruit les mécanismes vivants qui dépendaient des anciennes berges du fleuve. Quelque 63 % des rives des rapides de Lachine ont été ainsi artificialisées, 100 % des rives du grand bassin de La Prairie et 85 % des rives du petit bassin, sis dans la Voie maritime. Les pertes d'habitats riverains et aquatiques ont dépassé 1000 hectares et ont «indéniablement» affecté les organismes vivants de toute la région. Les marais et prairies humides ont perdu 80 % de leur surface historique, précise le rapport.

La construction de la Voie maritime et de la route 132 a pour sa part détruit à peu près toutes les berges naturelles de la rive sud en plus de créer au petit bassin La Prairie un véritable entonnoir à toxiques. Heureusement, les îlots naturels situés dans le fleuve ont, pour la plupart, échappé aux développeurs qui ont concentré leurs remblayages sur les îles de l'Expo 67. L'île des Sœurs, qui devait être conservée en compensation pour le sacage des îles de l'Expo, a été systématiquement remblayée et construite depuis, aux dépens de son exceptionnelle faune ailée.

La région de Montréal subit d'autre part un énorme problème de pollution transfrontalière, peut-être plus important que celui des pluies acides, qui avait pourtant ému la province à une autre époque.

En effet, entre 75 et 90 % des métaux lourds comme le cadmium, le cobalt, le chrome, le cuivre, le nickel, le plomb, le zinc et des substances organiques comme les BPC et les HAP relevés dans le bassin de La Prairie, qui se termine au pont Champlain, sont déjà présents dans les eaux fluviales... à la hauteur de Cornwall, soit à la sortie des Grands Lacs, qui est aussi le début du Saint-Laurent.

Les efforts des grandes entreprises riveraines, qui ont longtemps pollué le fleuve, diminuent sensiblement les apports en contaminants: certaines, comme Monsanto (pesticides) ou Nova PB (recyclage du plomb), ont commencé à isoler totalement leur production en visant un niveau de rejet zéro. Par contre, une entreprise comme Stella Jones, qui traite du bois, serait «une source importante de dioxines chlorées et de chlorophénols» dans le fleuve, en plus d'avoir sérieusement contaminé ses sols.

La région de Montréal compte 11 sites contaminés terrestres en plus de deux sites situés à Saint-Constant, qui ajoutent à la charge polluante du petit bassin La Prairie, le plus pollué en raison de son faible débit. Le canal de Lachine abrite sur ses rives plusieurs des terrains les plus contaminés de l'île ainsi que 122 000 m³ de sédiments contaminés, protégés par un statut de parc que doivent leur envier les héros du rapide de Lachine...

Les deux gouvernements sont très circonspects dans leur évaluation des enjeux environnementaux dans la région de Montréal: la lutte à la pollution doit se poursuivre, disent-ils, mais il faut surtout penser à sauver les quelques milieux naturels encore fonctionnels, comme les îles du fleuve et en particulier les rapides de Lachine. Les menaces qu'y font peser depuis quelques années les motomarines, l'accroissement de la présence humaine et des embarcations, sous prétexte d'écotourisme, doivent être contrôlées rapidement si on veut préserver les espèces encore présentes, concluent les deux gouvernements qui parlent néanmoins «d'enrichir l'offre actuelle en la diversifiant»...

L'avenir des Centres jeunesse

Trois psychoéducateurs à la défense de Boscoville

LE DEVOIR

Trois psychoéducateurs du centre de réadaptation Boscoville demandent au conseil d'administration des Centres jeunesse de Montréal de maintenir ouvert Boscoville afin qu'il poursuive son mandat de réadaptation auprès d'adolescents en difficulté.

Dans le mémoire présenté hier soir lors des audiences publiques sur l'avenir des Centres jeunesse de Montréal, les auteurs Gilles Beaulieu, Jean Ducharme et Gilles Maillé estiment que le «virage milieu», qui déjà été amorcé depuis quelques années, «peut avoir des ratés et ses limites s'il n'est pas réalisé dans des conditions favorables et s'il n'est pas appuyé par des professionnels convaincus et de haut calibre».

Selon eux, la décision du conseil d'administration des

Centres jeunesse de Montréal d'abolir de nombreuses places à Montréal en centres d'hébergement et de fermer Boscoville ne peut que porter préjudice aux jeunes en difficulté.

Tout au long de leur mémoire, les auteurs s'efforcent de démontrer la nécessité pour les Centres jeunesse de Montréal, dans les objectifs qu'ils poursuivent — «virage milieu», phénomène de la violence chez les jeunes, entre autres —, de se doter d'un centre de développement de l'intervention et du personnel clinique affecté aux services aux adolescents en difficulté, qui représentent environ le tiers des jeunes desservis par Boscoville.

Pour ce faire, MM. Beaulieu, Ducharme et Maillé recommandent:

■ que Boscoville soit aussi le centre de développement de

l'intervention et du personnel clinique desservant les adolescents en difficulté;

■ que Boscoville soit rattaché à la Direction de la recherche et du développement (DRD);

■ que la mission principale de Boscoville porte principalement sur le développement du «caractère artisan» du personnel clinique afin de le rendre plus autonome et d'avantage capable d'intervenir dans tous les champs de réadaptation sociale;

■ que les programmes de développement de Boscoville visent davantage à consolider des compétences professionnelles, selon le modèle de «naître avec apprenti ou mentorat», que de dispenser des programmes de sensibilisation sur des problématiques affectant les jeunes en difficulté;

■ qu'une étude de faisabilité soit menée afin d'identifier les sources potentielles de financement et de capacité d'accueil de Boscoville pour déterminer le nombre de cliniciens pouvant bénéficier de ses programmes.

Selon les auteurs du mémoire, l'ensemble de ces recommandations permettrait «de sauvegarder une expertise reconnue» et «de mettre à profit une équipe de professionnels qui a une longue tradition de formation pratique dans les champs de la réadaptation d'adolescents en difficulté au Québec».

Outre celui de MM. Beaulieu, Ducharme et Maillé, dix autres mémoires ont été présentés par divers intervenants reliés aux Centres jeunesse de Montréal. Les audiences publiques portant sur l'avenir des Centres jeunesse de Montréal se poursuivent aujourd'hui. Elles prendront fin demain.

André Pratte

le Syndrome de PINOCCHIO

Essai sur le mensonge en politique

Le livre qui a fait réagir l'Assemblée nationale

BORÉAL

Non au mensonge en politique!

LE SYNDROME DE PINOCCHIO

d'André Pratte

Essai sur le mensonge en politique

«Le mérite de l'essai, et il n'est pas négligeable, consiste précisément à mettre en forme ce que tout le monde croit savoir. Dans *Le Syndrome de Pinocchio*, le mensonge politique

perd son statut de vague mythe populaire alimenté par le fatalisme et prend corps. [...] Le tout dans un style vivant et fluide.»

Jean Dion, *Le Devoir*

168 pages • 19,95 \$

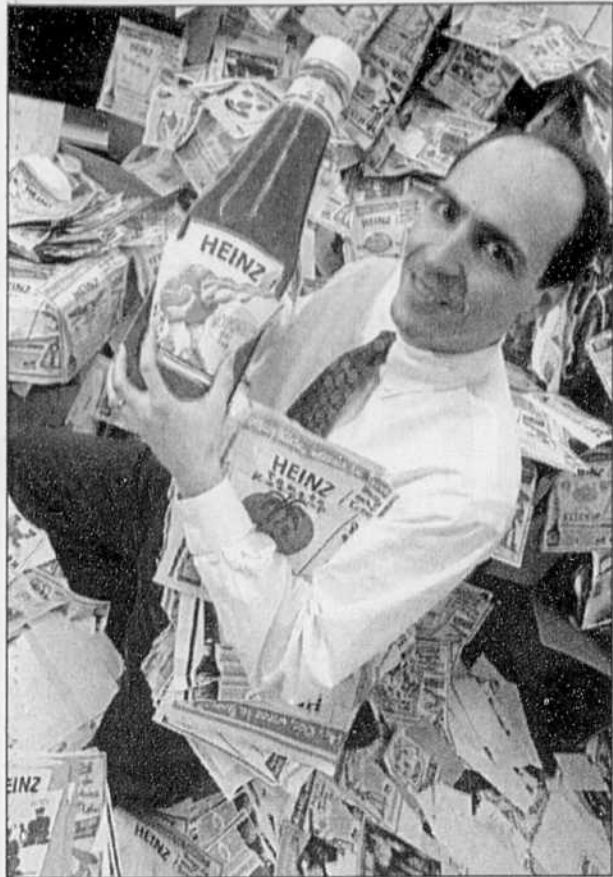
Boréal

Qui m'aime me lise

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Appel à tous



GENE J. PUSKAR ASSOCIATED PRESS

LE VICE-PRÉSIDENT de la compagnie Heinz, Al Banisch, exhibe fièrement le nouveau logo de la marque de ketchup la plus populaire du monde, qui sera bientôt présent sur toutes les bouteilles. Pour concevoir sa nouvelle image, Heinz avait lancé un appel à tous. C'est finalement le logo présenté par Brandon Morrissey, un jeune étudiant de Wauwatosa (Wisconsin), qui a été retenu parmi les 60 000 suggestions reçues.

EN BREF

Menace accrue du terrorisme mondial

Washington (AFP) — La menace posée par le terrorisme international contre les États-Unis s'est accrue au cours des trois dernières années et continuera à poser problème dans un avenir proche, a estimé hier Louis Freeh, directeur du FBI. Lors d'une audition devant une commission du Sénat américain, M. Freeh, ainsi que l'Attorney General Janet Reno et George Tenet, désigné par Bill Clinton pour diriger la CIA, ont témoigné sur les efforts entrepris par les services gouvernementaux américains pour combattre le terrorisme. Le directeur du FBI a précisé que la lutte contre le terrorisme était devenue une des priorités de son organisation au cours des dernières années. «Si l'on regarde la liste des dix personnes les plus recherchées par le FBI, on peut mesurer la place qu'occupe l'antiterrorisme» aujourd'hui, a-t-il dit.

La Grande-Bretagne préfère l'OTAN

Paris (AP) — Prenant le contrepied de Paris et de Bonn, partisans de la politique européenne de défense, le gouvernement britannique s'est dit convaincu hier que c'est à l'OTAN de prendre en main la défense du Vieux Continent. Le nouveau secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a expliqué hier à Paris au cours de la réunion du conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale que la Grande-Bretagne ne souhaite pas voir l'UEO s'insérer entre l'OTAN et les États européens pour ébaucher une politique de défense commune. «Nous ne souhaitons pas voir l'Union européenne devenir un organe de défense. Une telle évolution pourrait affaiblir l'Alliance atlantique et créer aussi de grandes complications entre les appartenances à l'OTAN et à l'Union européenne», a expliqué sans ambages M. Cook.

SUITE DE LA PAGE 1

le comté de Laurier, René Lévesque avait prévenu le premier ministre de ses préoccupations et aspirations. Aussitôt venu le moment de former le gouvernement, il refuse le ministère des Affaires sociales pour exiger et obtenir ceux des Richesses naturelles et des Travaux publics. À peine en poste, cet apôtre acharné de l'État-providence s'assure le contrôle des administrateurs d'Hydro-Québec et déclare la guerre au patronage. Le bouillant nationaliste se fait par ailleurs le plus féroce critique des financiers anglophones. Arrivé à mi-mandat, en novembre 1962, il parvient à vendre à Jean Lesage le projet de nationalisation de l'électricité.

Ce qui est impressionnant dans cet ouvrage de Godin, c'est le souci du détail, cette rigueur dans la narration des négociations et tractations qui ont conduit aux grandes décisions politiques. Ainsi, on y apprend que Lévesque n'a pas toujours été correct avec ses collègues du gouvernement et qu'il était lui aussi capable de mesquinerie. À elle seule, cette petite histoire de la Révolution tranquille tient dans quelque 250 pages. Néanmoins, le style est alerte et la lecture passionnante pour quelqu'un qui raffole des intrigues politiques.

La défaite libérale de 1966 aux mains de l'Union nationale de Daniel Johnson aura été un épisode charnière de la

carrière politique de René Lévesque. Il a redoublé d'ardeur dans la contestation du leadership de son chef et dans la remise en question des orientations politiques du PLQ. À quelques semaines du congrès de 1967, il a publié un manifeste préconisant la souveraineté-association. Ces assises furent le théâtre de la rupture, un chapitre que l'auteur a intitulé «La charge des sangliers».

C'est le début d'une nouvelle ère pour la cause souverainiste. Le 18 novembre 1967, au monastère des pères dominicains à Montréal, 400 pèlerins du «nouveau monde» convient leur leader au congrès de fondation du Mouvement souveraineté-association, le vendredi 19 avril 1968.

Finis les compromis. Lévesque est dorénavant seul maître à bord. Au dos du livre de Godin, on retrouve de lui cette citation: «Il est des moments dans la vie d'un peuple où le courage et l'audace deviennent la seule forme de prudence convenable.»

Mais cet homme d'action a besoin d'adversaires et c'est dans son propre parti qu'il les dénichera. Dès le départ, il s'est chamaillé avec Pierre Bourgault, qui avait pourtant accepté de saborder le RIN pour la cause. Et, plus tard, avec François Aquin, le premier député indépendantiste de l'Assemblée nationale. Presque toujours, la question linguistique fut à l'origine de ces empoignades. Les deux contestataires ont quitté.

LÉVESQUE

Mais le nouveau chef souverainiste n'en avait pas fini avec ce qu'il appelait «les saines tensions créatrices». Entre les élections d'avril 1970, la Crise d'octobre de la même année et les élections de 1973, les déchirements internes n'ont eu de cesse. À maintes reprises dans des congrès du parti et des réunions du conseil national, les militants de Montréal-Centre ont défié son autorité sur des sujets comme la langue, les droits de la minorité anglophone, l'agonie du quotidien indépendantiste *Le Jour*, l'avortement et la notion d'étapisme dans le processus d'accès à la souveraineté. Il écrase les velléités de faire élire des députés souverainistes à Ottawa, ce qui lui aurait apparu comme une «imposture». À travers ces débats, il lui est même arrivé d'écarter Jacques Parizeau.

Au congrès de 1974, c'est la guerre entre les orthodoxes fidèles au programme, qui ne prévoit aucun référendum, et les révisionnistes prêts à l'amener afin de rassurer l'électorat. La crise interne est bien illustrée par cette citation de Lévesque, reprise par Pierre Godin: «J'ai fait mon bout de chemin, j'accroche mes patins.»

À l'été 1976, le PQ était à nouveau au bord du schisme quand Robert Bourassa a ordonné la tenue d'élections générales au 15 novembre. Le troisième tome du biographe Godin traitera de cette époque jusqu'à la mort de René Lévesque.

Solidarité!



CHRISTIAN LUTZ ASSOCIATED PRESS

SOUS l'œil attentif des médias, le premier ministre Alain Juppé donne un peu de monnaie à un sans-abri dans les rues de Strasbourg. Rappelons que les Français iront aux urnes le 25 mai et le 1^{er} juin.

DÉBAT

«On a préféré parler des défis du XXI^e siècle»

SUITE DE LA PAGE 1

cophones qui, de toute évidence, rêvaient d'en découdre. Aussi, pendant que la langue laissait Alexa McDonough et Preston Manning sur la touche, Jean Chrétien, Jean Charest et Gilles Duceppe ont jeté les gants dès le départ, le dernier cherchant à s'imposer d'urgence après une performance terne lors du débat en anglais de lundi et alors qu'il s'adressait cette fois à son électorat de prédilection.

Visiblement, tous retenaient leur souffle et gardaient leurs munitions en vue de la bataille finale de la soirée sur l'avenir du pays. Mais leur élan a été rompu au moment crucial lorsque Mme Lamarche s'est effondrée et ce au moment où on interrogeait le chef libéral Jean Chrétien sur une question embarrassante pour lui, la reconnaissance ou non d'un vote référendaire serré mais favorable à la souveraineté.

Au cours des deux premières heures de débat, le chef conservateur Jean Charest s'est présenté comme l'arbitre entre MM. Chrétien et Duceppe, avec des propos auxquels il voulait donner des allures de synthèse. M. Chrétien a pour sa part poursuivi pour l'essentiel la défense de son bilan, mais avec plus de vigueur qu'en anglais, pendant que Gilles Duceppe débattait avec une intensité décuplée par rapport à lundi.

Le chef bloquiste était plus incisif que la veille mais a connu quelques moments embarrassants. Ainsi, c'est par un lourd silence de quelques secondes qu'il a répondu à Jean Charest qui lui demandait si l'indépendance du Québec aiderait les minorités francophones du Canada.

L'interruption du débat ne lui a pas permis d'approfondir son sujet de prédilection, celui sur lequel il comptait pour marquer des points contre les chefs libéral et conservateur et reprendre pied dans une campagne jusqu'ici difficile.

La néo-démocrate Alexa McDonough et le réformiste Preston Manning ont été réduits à des prestations marginales, brisant même souvent le rythme des discussions. En raison de leur présence, en raison aussi des questions à la pertinence parfois douteuse en provenance de l'auditoire, le débat a connu plusieurs longueurs.

L'un des échanges les plus vigoureux de la soirée est survenu lorsque M. Chrétien a reproché aux souverainistes de nuire à l'économie québécoise en n'arrêtant pas de «parler de référendum et de créer de l'incertitude au Canada».

«Il n'y a rien de plus nerveux qu'un million de dollars, et ça ne parle pas français ni anglais et ça se démenage vite à part ça», a-t-il lancé.

La réplique de M. Duceppe n'a pas tardé, et elle a frappé au cœur de la stratégie de développement économique libérale. Le chef bloquiste a rappelé que la compagnie Bombardier, dirigée par le très fédéraliste Laurent Beaudoin, avait fait le plus gros investissement de son histoire, en 1992, en se portant acquéreur d'une entreprise située à Belfast. «Ça, c'est un pays stable. Il n'y en a pas d'incerti-

tude, en Irlande du Nord, M. Chrétien. Tous les pays que vous avez visités avec Team Canada, tous plus stables que le Québec, M. Chrétien. Il y a plus d'investissements étrangers au Québec l'an dernier que dans toute autre province. Au lieu de conter des sornettes, regardez donc les faits.»

«Regardez, a répliqué le premier ministre, ce qui est arrivé à la ville de Montréal depuis que vous faites des référendums et que vous avez créé l'incertitude systématique au Québec. C'est devenu une ville où il y a de la misère comme il n'y en a nulle part ailleurs. Vous avez fait fuir les gens du Québec.»

Et c'est Jean Charest qui s'est chargé de clore la discussion et accusant M. Chrétien de ne pas savoir que les bas taux d'intérêt n'aident pas ceux qui n'ont pas les moyens d'emprunter, et M. Duceppe de soutenir que l'incertitude politique n'a pas de conséquences économiques. «Deux personnes déconnectées de la réalité», a-t-il lancé.

Étrangement, le thème de l'unité nationale ne faisait pas l'objet d'un segment au sens strict. «On a préféré parler des défis du XXI^e siècle». Le sujet était pourtant sur presque toutes les lèvres dès le début du débat.

Dans ses remarques d'introduction, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe, plutôt absent la veille, a aussitôt mis cartes sur table. Il a affirmé que le Québec se trouvait actuellement «entre deux coups de force d'Ottawa»: le rapatriement de la Constitution de 1982, la Constitution dont «les autres partis sont fiers», et le renvoi devant la Cour suprême relatif à légalité de la sécession du Québec.

Les fédéralistes «veulent imposer leur avocat, leur juge, leur Constitution pour décider si les Québécois ont le droit de déterminer eux-mêmes leur avenir», a dit en substance M. Duceppe, ajoutant que seul le Bloc est prêt à se lever à la Chambre des communes pour défendre les intérêts du Québec.

Le réformiste Preston Manning a pris le taureau par les cornes et consacré l'essentiel de son allocution d'ouverture au problème de l'unité nationale. Il a d'ailleurs soutenu être la uniquement pour dire aux Québécois des vérités que les autres leaders refusent de leur révéler. «La société distincte ne va jamais se concrétiser et les vieux partis fédéralistes n'ont pas d'autres solutions à présenter. Deuxièmement, un OUI veut dire OUI et un OUI sera perçu comme un rejet par le reste du Canada et non pas comme une invitation à discuter d'une nouvelle entente», a-t-il poursuivi, aidé par la traduction simultanée.

Il a aussi insisté sur le fait que «la séparation a des conséquences bien réelles. La négociation ne portera pas sur un nouveau partenariat mais plutôt sur le partage de la dette, les changements de frontières et la date à laquelle les Québécois cesseront de détenir la citoyenneté et le passeport canadiens.»

Il a tenté de convaincre les auditeurs qu'un changement est possible mais que la solution se trouve dans une troisième voie qui a déjà ses adeptes dans le reste du pays.

MONTRÉAL

SUITE DE LA PAGE 1

du contrôle budgétaire respecte les lois, les normes, les directives et de façon générale les règles de la comptabilité municipale en émettant des certificats de crédit qui assurent le conseil municipal du respect des règles comptables propres à chaque dossier», peut-on lire dans le rapport.

Plus loin, le Vérificateur recommande que «le Service des finances et du contrôle s'autodiscipline et soit cohérent entre les avis et les certificats qu'il émet».

Le Vérificateur juge qu'il s'agit de «mauvaise foi» et non pas d'incompétence. Le directeur du Service des finances, Roger Galipeau, est ainsi directement visé par cette critique. Selon la Charte de la Ville, la loi constitutive de Montréal, M. Galipeau a le contrôle et la responsabilité de la gestion selon les normes.

Et comme si cela ne suffisait pas, le rapport indique également que la Ville capitalise des dépenses courantes. L'entretien normal d'un édifice, par exemple, fait l'objet d'un emprunt, alourdissant du coup l'ampleur de la facture et, par conséquent, le service de la dette. «Ce que je déplore, c'est qu'à la longue, ça nous coûte joliment plus cher. On capitalise beaucoup trop facilement», souligne M. Lefebvre.

Ce blâme sévère survient alors que l'administration Bourque tente de combler un manque à gagner de 33 millions de dollars dans le budget de fonctionnement pour l'année en cours. Pour l'opposition officielle à l'hôtel de ville, l'analyse du Vérificateur dénote un problème politique de fond. «Je trouve que l'administration exerce énormément de pression sur les services municipaux quant aux normes et aux règles à être respectées. [...] Ultimement, c'est un mandat qui vient de l'administration municipale qui "bulldoze" la gestion des fonds publics. Les règles sont ajustées selon les commandes politiques», a commenté hier le chef du RCM, la conseillère Thérèse Daviau.

Visiblement embarrassée, la présidente du comité exécutif Noushig Eloyan s'est bornée à souligner que le rapport du Vérificateur sera étudié. «La commande politique est très simple, c'est de maintenir au minimum le service de la dette. C'est évident parce que les citoyens ne peuvent plus se permettre d'aller au delà de leur capacité de paiement. Mais je comprends qu'il y a une réflexion à l'intérieur des services», a-t-elle dit avant d'entrer à l'assemblée mensuelle du conseil municipal.

TRUDEL

SUITE DE LA PAGE 1

noncera quant à elle aujourd'hui sur l'utilité de prendre part aux travaux qui traiteront de la réduction des coûts de la main-d'œuvre, et il y a fort à parier que les agents de la paix iront dans le même sens que les autres membres de la Coalition des employés municipaux.

Par contre, l'UMQ (Union des municipalités du Québec) a pour sa part fait savoir qu'elle acceptait de participer à ce chantier, initiée en cela par les syndicats représentant environ 30 000 autres employés municipaux, soit la CSN (Confédération des syndicats nationaux), la CSD (Centrale des syndicats démocratiques) et la FISA (Fédération des syndicats affiliés).

On croit également, au cabinet des Affaires municipales, que l'UMRCQ (Union des MRC) consentira à prendre part à ce premier chantier même si sa présidente, Jacinthe Simard, réclamait comme préalable vendredi un moratoire sur la carte des commissions scolaires, le financement du transport scolaire et la révision du nombre de MRC. À ce sujet, le Secrétariat au développement des régions indique que le nombre de MRC ne saurait être revu avant la fin des travaux sur la réorganisation territoriale au Québec, prévue pour l'an prochain. Hier à l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires municipales promettait pourtant une réponse à l'UMRCQ d'ici la fin de la semaine.

M. Trudel demeurait par ailleurs confiant hier de voir les deux autres chantiers se mettre en branle sous peu. D'ailleurs, selon lui, il n'y aurait que le chantier du nouveau pacte municipal et de ses 20 champs de discussion qui demeure inactif puisque les travaux du chantier sur les mises en commun ont débuté en Outaouais et à Lévis, ainsi que dans les MRC de Pabok et de Brome-Missisquoi.

En outre, la CUM et la Ville de Montréal auraient aussi indiqué au ministre leur intention de commencer bientôt des discussions sur la mise en commun de services et d'équipements afin d'économiser des sommes importantes. Ce qu'a confirmé le ministre de la Métropole, Serge Ménard, hier à l'Assemblée nationale. Selon lui, la Ville a déjà bien réagi en se demandant s'il était possible de mieux gérer pour faire économiser les contribuables.

«L'objectif est fixé. Ce n'est pas la seule façon de l'atteindre que de réviser les conventions collectives, ce n'est pas non plus en réduisant les avantages qu'on y a gagnés. Il peut y avoir d'autres solutions qui vont être trouvées; c'est par la négociation que nous le ferons.» Ce discours familier du gouvernement Bouchard sur ses «objectifs incontournables» d'assainissement des finances publiques en s'attaquant aux «coûts de main-d'œuvre» et en raison d'un «legs» du gouvernement précédent, depuis l'automne, est également partagé par le ministre des Affaires municipales.

Le modèle existe et il sera de toute évidence suivi à la lettre, comme le définissait M. Trudel lors de la période des questions: «[...] avoir un lieu central d'échange sur certaines informations qu'il serait intéressant de partager pour trouver des éléments de réponse pour en arriver à cette contribution équivalente à 6 %, comme on l'a fait dans le secteur public et le secteur parapublic.»



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Pour la version Internet (514) 278-6060
Extérieur de Montréal 1-800-563-5665 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourlève, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang



Groupe sanguin

B-

52%

La Société canadienne de la Croix-Rouge Info-collecte: 527-1501

HOCKEY

ÉLIMINATOIRES

Finale de conférence (Quatre de sept)
Association de l'Est
 Vendredi, 16 mai
 N.Y. Rangers à Philadelphie, 19h30 (CBC, SRC)
 Dimanche, 18 mai
 N.Y. Rangers à Philadelphie, 14h
 (Fox, CBC, SRC)
Mardi, 20 mai
 Philadelphie à N.Y. Rangers, 19h30 (CBC, SRC)
Vendredi, 23 mai
 Philadelphie à N.Y. Rangers, 19h30 (CBC, SRC)

Association de l'Ouest

Demain
 Detroit au Colorado, 20h30 (CBC, SRC)
Samedi, 17 mai
 Detroit au Colorado, 19h30 (CBC, SRC)
Lundi, 19 mai
 Colorado à Detroit, 19h30 (CBC, SRC)
Jeudi, 22 mai
 Colorado à Detroit, 19h30 (CBC, SRC)

LES MENEURS

	B	P	Pts
Sakic, Col	4	15	19
Lemieux, Col	10	9	19
Kamensky, Col	8	9	17
Forsberg, Col	5	11	16
Lindros, Phi	6	8	14
Ozolinsh, Col	4	10	14
Kariya, Ana	7	6	13
Brind'Amour, Phi	6	5	11
Gretzky, NYR	3	8	11
Weight, Edm	1	10	11
Mironov, Ana	7	3	10
Selanne, Ana	5	4	9
LeClair, Phi	5	4	9
Smyth, Edm	5	4	9
MacLean, NJ	4	5	9
Shanahan, Det	4	5	9
Daigneault, Ana	2	7	9
Hull, STL	2	7	9

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier
 Philadelphie 3 St. Louis 2
Montreal 7 San Diego 3
 San Francisco 4 Cincinnati 1
 N.Y. Mets 4 Houston 3
 Florida 11 Atlanta 5
 ChiCubs 2 Los Angeles 1
Aujourd'hui
 San Diego à Montréal, 13h35.
 Los Angeles à Chicago, 14h20.
 St. Louis à Philadelphie, 19h05.
 Colorado à Pittsburgh, 19h05.
 San Francisco à Cincinnati, 19h35.
 Houston à N.Y. Mets, 19h40.
 Florida à Atlanta, 19h40.
Demain
 San Diego à Chicago, 14h20.
 Colorado à Pittsburgh, 19h05.
 San Francisco à Montréal, 19h35.
 Los Angeles à Cincinnati, 19h35.

Ligue nationale

	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	26	12	.684	—
Florida	22	16	.579	4
Montreal	19	16	.543	5 1/2
New York	20	18	.526	6
Philadelphie	14	23	.378	11

1/2 Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	19	18	.514	—
Houston	20	19	.513	—
St. Louis	16	21	.432	3
Chicago	11	25	.306	7 1/2
Cincinnati	11	25	.306	7 1/2

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	22	13	.629	—
Colorado	22	14	.611	1/2
Los Angeles	20	15	.571	2
San Diego	14	21	.400	8

LES MENEURS

	MJ	AB	P	CS	Moy
LWalker Col	35	136	39	55	.404
Blauser Atl	37	113	22	45	.398
EoYoung Atl	36	147	30	54	.387
Lofiton Atl	37	163	31	59	.382
Gwynn NYM	36	140	28	50	.357
Gwynn SD	34	139	19	49	.353
Tucker Atl	33	120	19	42	.350
Galarraga Col	32	122	30	42	.344
Alou Flo	36	130	27	44	.338
HRodriguez Mon	34	131	22	44	.336
DSanders Cin	35	152	18	51	.336

Points produits: Walker, Col, 39; Bagwell, Hou, 35; Alou, Flo, 35; Hundley, N.Y., 34; Bichette, Col, 34; Galarraga, Col, 33; Kent, SanFr, 30; Olerud, N.Y., 30.
Circuits: Walker, Col, 13; Castilla, Col, 10; Bagwell, Hou, 10; Hundley, N.Y., 10; J.Lopez, Atl, 9; R.White, MLI, 8; Rodriguez, MLI, 8; Alou, Flo, 8.
Lanceurs (5 décisions): Neagle, Atl, 6-0, 1.000, 3.57; P.J.Martinez, MLI, 5-0, 1.000, .50; Gardner, San Fr, 4-1, .800, 3.37; G.Maddux, Atl, 4-1, .800, 1.57; Swift, Col, 4-1, .800, 4.75; B.Jones, N.Y., 6-2, .750, 2.67; 7 à égalité à 6.67.
Retraits: Schilling, Phi, 68; Nomo, LA, 55; Reynolds, Hou, 55; KJBrown, Flo, 54; ABenes, STL, 52; Smoltz, Atl, 51; R.Martinez, L.A., 44.

LIGUE AMÉRICAINE

Hier
 Seattle 2 Milwaukee 1
 Baltimore 7 Oakland 3
 Toronto à Detroit
 N.Y. Yankees au Minnesota
 Boston à Kansas City
 Chicago à Anaheim
 Cleveland au Texas
Aujourd'hui
 Toronto à Detroit, 13h05.
 N.Y. Yankees au Minnesota, 13h15.
 Boston à Kansas City, 20h05.
 Cleveland au Texas, 20h35.
 Milwaukee à Oakland, 22h05.
 Baltimore à Anaheim, 22h35.
 Chicago à Seattle, 22h35.
Demain
 Chicago à Seattle, 6:31h.
 Detroit à Kansas City, 20h05.
 N.Y. Yankees au Texas, 20h35.
 Baltimore à Anaheim, 22h05.
 Milwaukee à Oakland, 22h05.

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	24	11	.686	—
New York	21	16	.568	4
Toronto	19	16	.543	5
Boston	15	20	.429	9 1/2
Detroit	15	21	.417	9 1/2

Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff.
Milwaukee	19	14	.576	—
Kansas City	17	17	.500	2 1/2
Cleveland	17	18	.486	3
Chicago	14	20	.412	5 1/2
Minnesota	15	23	.395	6 1/2

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Texas	20	14	.588	—
Seattle	21	15	.583	—
Anaheim	15	19	.441	5
Oakland	15	23	.395	7

Canada 3, Suède 1

Une victoire à la nord-américaine

Grâce à un style dynamique, l'équipe canadienne force la présentation d'un troisième et ultime match lors du championnat du monde de hockey

GRANT KERR
PRESSE CANADIENNE

Helsinki — À mi-chemin du deuxième match de la finale au championnat du monde de hockey, un partisan maussade a enlevé sa bannière dans l'arène Hartwall. On pouvait lire: «Retournez chez vous, les brutes».

Et bien, les brutes en remettront aujourd'hui lors du troisième et décisif match contre la Suède après que le Canada, misant sur un jeu agressif propre au hockey nord-américain, eut signé une victoire de 3-1, hier, prolongeant la série à la limite.

«Nos émotions sont exacerbées et nous voulons les transporter dans le match décisif, a mentionné le Canadien Bob Erray des Sharks de San Jose. Nous sommes en confiance et nous savons qu'en pratiquant notre style de hockey, nous allons ramener la médaille d'or.»

L'effort déployé par Erray a offert une juste image de la performance de l'équipe. Erray a fait preuve de coura-

ge en bloquant des tirs pendant les nombreux désavantages numériques. Le Canada s'est en effet retrouvé à court d'un homme à huit reprises, comparativement à deux seulement pour les Suédois alors que l'arbitre Gerhard Muller s'est fait remarquer.

Le Canada a donné le ton avec un échec-avant tenace, réussissant enfin à tirer sur le gardien Tommy Salo des Islanders de New York.

Geoff Sanderson des Whalers de Hartford a ouvert la marque en déviant un tir de Travis Green des Islanders de New York à mi-chemin en deuxième période.

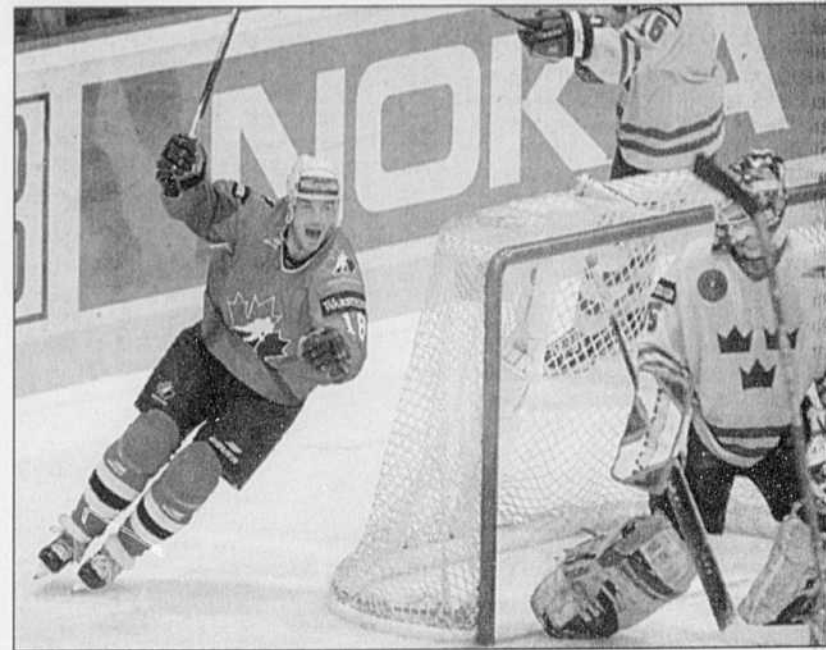
Après le but égalisateur de Per Eklund en supériorité numérique, les Canadiens ont repris l'avance en fin de période lorsque Anson Carter des Bruins de Boston a complété un beau jeu à trois avec Jeff Friesen des Sharks de San Jose et Chris Gratton du Lightning de Tampa Bay.

«Terminer la période avec une priorité nous a procuré un net avantage

psychologique, a dit Carter. Nous pouvons bâtir sur cette victoire et aborder le match de demain avec confiance.»

L'autre fait saillant du match s'est produit au début de la troisième période lorsque le gardien canadien Sean Burke a dû réaliser trois arrêts clés après une erreur de Green à sa ligne bleue. Burke a résisté devant Michael Nylander parvenu seul devant lui et il a refusé de céder sur deux autres tirs sur la même séquence pour refroidir les ardeurs des Suédois. «Si nous disputons notre meilleur hockey, nous remporterons la médaille d'or, a dit Burke. Ce sera le plus important match de ma carrière et je suis déjà tout excité.»

Lailier droit Mark Recchi du Canadien a scellé l'issue de la rencontre en troisième avec un long tir qui a trompé Salo. Le Canada a tenu le coup en dépit de trois pénalités tardives. Les Suédois ont paru abattu après le match. Il s'agissait de leur première défaite contre le Canada à leur troisième confrontation dans ce tournoi.



JACQUES BOISSINOT CANADIAN PRESS

Mark Recchi a marqué le but vainqueur pour le Canada.

Boxe

Ouellet doit faire son chemin jusqu'à la couronne

PRESSE CANADIENNE

Stéphane Ouellet (21-1-0) n'aura pas droit à l'erreur face à l'Américain Maurice Adams (11-1-1). Le champion de la NABF devra non seulement vaincre son rival, mais il devra le faire avec panache, lors du gala de boxe que le groupe Kôntact présente, ce soir, au centre Molson.

«Ouellet ne peut pas trébucher, prévient son conseiller et entraîneur, Yvon Michel. Nous avons élaboré un ambitieux programme pour les prochains mois et une contre-performance lui ferait

perdre du lustre. Une défaite serait catastrophique.» Michel souhaite organiser un combat contre Keith Holmes, champion mondial WBC chez les poids moyens. Mais pour y avoir droit, Ouellet, deuxième aspirant à la couronne de Holmes, devra écarteler le Français Hassine Sherifi, l'aspirant numéro un. Ce combat pourrait avoir lieu en septembre. Michel pourrait également opposer son poulain à Bernard Hopkins, champion mondial IBF, ou à William Joppy, champion du monde WBA. «Ouellet a tout à perdre dans ce combat contre Adams», soutient Michel.

L'héritage



GENE J. PUSKAR ASSOCIATED PRESS

LE NOM de Mario Lemieux sera à tout jamais associé à la ville de Pittsburgh, qui a rendu hommage à l'un de ses plus grands athlètes hier en baptisant la rue qui encercle le Civic Arena «Mario Lemieux». Le n° 66 a pris sa retraite du hockey tout récemment.

Expos 7 Padres 3

Un deuxième match complet pour Martinez

Trois points produits pour Rodriguez, trois pour Rondell White

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Un ancien gagnant du trophée Cy Young affrontait un futur gagnant hier soir au Stade olympique.

Ils n'ont pas connu ni l'un ni l'autre leur meilleure soirée, mais le vieux Fernando Valenzuela est celui qui a le plus souffert. Il s'est incliné devant le jeune Pedro Martinez quand les Expos ont battu facilement les Padres de San Diego 7-3.

Valenzuela avait émerveillé le monde du baseball à son arrivée dans les ligues majeures avec les Dodgers en 1981. Mais il est en fin de carrière et

sa fiche de 1-5 montre bien qu'il lui reste bien peu d'étoffe dans le bras.

En six manches, Valenzuela a cédé six coups sûrs, dont un circuit de trois points à Henry Rodriguez, deux buts sur balles et six points, dont cinq mérités.

Martinez, qui est devenu un des lanceurs dominants du baseball, a connu sa pire sortie de la saison quand il a donné 11 coups sûrs, tous des simples, et trois points quand il a complété un deuxième match cette saison. Mais bien appuyé par l'attaque, Martinez a gardé sa fiche immaculée, méritant une sixième victoire en autant de décisions.

Martinez n'avait jamais accordé

plus d'un point à chacune de ses cinq sorties précédentes.

Si Rodriguez a claqué son neuvième circuit, Rondell White a aussi fait des siennes en attaque, produisant trois points avec un simple, un double et un triple. A chaque fois, il a poussé Mike Lansing au marbre.

Le jeune Vladimir Guerrero en était à son premier match de la saison au Stade olympique. Il a fait sentir sa présence au champ droit en effectuant un relais précis au marbre quand les Padres menaçaient en cinquième. On n'a même pas défié son bras. En attaque, il a obtenu deux coups sûrs en trois

présences, dont un au champ intérieur quand il a fait montre de sa grande rapidité.

Marlins 11, Braves 5

Bobby Bonilla a cogné un grand chelem, son premier circuit en 49 matchs, pour animer la quatrième manche de sept points des Marlins de la Floride qui ont vaincu les Braves d'Atlanta 11-5.

Bonilla, qui avait frappé son dernier long coup le 15 septembre dernier dans l'uniforme des Orioles de Baltimore, a canonné un tir de Paul Byrd par-dessus la clôture du champ droit.

EN BREF

Entraîneur demandé

(PC) — Les spéculations quant à l'identité du successeur de Mario Tremblay comme entraîneur du Canadien vont bon train alors que le directeur général de l'équipe Réjean Houle a entrepris une série d'interviews avec des candidats potentiels. Michel Bergeron, l'ancien entraîneur des Nordiques de Québec et des Rangers de New York, a été le premier à s'entretenir avec Houle. L'ex-entraîneur du Canadien et des Maple Leafs de Toronto, Pat Burns, et Bob Hartley, l'entraîneur des Bears de Hershey dans la Ligue américaine sont néanmoins les deux candidats les plus en vue. On prétend par ailleurs au New Jersey que le retour de Lemaire à la barre des Devils n'est pas assuré. Lemaire a déclaré aux journalistes il y a un mois que la porte lui est toujours ouverte à Montréal.

Tomba à la télé

Rome (AP) — Il en rêvait, il va le faire. Alberto Tomba, la star du ski italien, a annoncé qu'il allait bientôt jouer dans une série télévisée. «Je suis ravi, et curieux de me lancer dans une nouvelle aventure», a déclaré le champion du monde et champion olympique, qui disputera ses quatrièmes olympiades en 1998 à Nagano au Japon. Tomba, l'un des skieurs les plus populaires, commencera à tourner en avril prochain. Les termes de son contrat n'ont pas été rendus publics, ni la teneur de cette série, ni le rôle du skieur. On sait seulement qu'Alberto Tomba dira son texte dans la langue de Shakespeare.

Soles revient avec les Alouettes

(PC) — Le vétéran demi offensif Michael Soles a signé un nouveau contrat avec les Alouettes de Montréal. L'équipe montréalaise a également obtenu le quart-arrière Marvin Graves des Roughriders de la Saskatchewan en retour de considérations ultérieures. Soles, âgé de 30 ans, entreprendra sa neuvième saison dans la Ligue canadienne et sa deuxième avec l'équipe montréalaise. Il a quitté les Eskimos d'Edmonton l'an dernier pour se joindre aux Alouettes et il figurait parmi les finalistes au titre de joueur canadien par excellence. Le joueur originaire de Pointe-Claire a gagné 340 verges en 64 courses, il a capté 42 passes pour des gains de 506 verges et il a inscrit huit touchés.

Record à l'arraché

Pusan (AP) — L'halterophile chinois Zou Fei a battu, hier, le record du monde de l'arraché dans la catégorie des 59 kilos, en soulevant une barre de 100 kilos, qui lui a valu de remporter la médaille d'or lors des Jeux asiatiques à Pusan. Zou a amélioré le précédent record de 99 kilos détenu depuis 1996 par la Chinoise Chen Xiaomin.

CULTURE

THÉÂTRE

Anges et démons

ANGELS IN AMERICA
A Gay Fantasia on National
Themes. Part One: Millennium
Approaches, de Tony Kushner.
Au Centaur.

HERVÉ GUAY

Ce sont bel et bien les démons de l'Amérique qui sont convoqués dans la pièce culte de Tony Kushner, enfin montée à Montréal. Fantaisie dramatique qui connut à Broadway notamment, un succès instantané. Et quels sont-ils, ces démons? Eh bien, il s'agit essentiellement de ceux agitant la droite religieuse américaine, qui voit du mal partout. Et cette époque moderne, un brin apocalyptique, se décline essentiellement sur fond de sida et d'amincissement de la couche d'ozone.

Nous sommes en 1985. Deux plaies frappent de plein fouet les États-Unis, ainsi que l'Égypte ancienne jadis: le sida et le réaganisme, dont on ne sait trop, à l'époque, lequel sera le plus dévastateur. Tandis qu'un avocat cynique tente de recruter pour les républicains un candidat naïf dont il croit pouvoir user à son profit, ce dernier vit une crise identitaire amenant sa femme à le quitter et le jetant dans les bras d'un type incapable d'affronter la mort à petit feu de son amant que le sida consume. Bref, nous serions en plein mélodrame, fût-il gay, si Tony Kushner n'injectait à tout cela une bonne dose d'humour juif new-yorkais et une certaine fantaisie, non dénuée d'autodérision. Ajoutons qu'une vision politique décapante se superpose là-dessus, laquelle, fort heureusement, ne s'embarrasse pas de finesse excessive.

Cependant, de l'eau a coulé sous les ponts. Et *Angels* débarque à Montréal, non pas au début des années 90 mais en mai 1997. Comme la plupart des Occidentaux, les Montréalais se sentent un peu plus à l'abri du sida parce qu'ils peuvent se payer les percées de la science en ce do-

maine. Par ailleurs, tout indique que les Canadiens et les Québécois ont l'impression d'avoir modérément été épargnés par le vent de droite qui s'est abattu un peu partout. Et ceci fait en sorte qu'*Angels in America* semble avoir singulièrement perdu de ses griffes. L'un dans l'autre, voilà qui explique en partie pourquoi cette production du Centaur a peu d'impact sur le public. Question de *timing*, si vous voulez.

Cela dit, *Angels in America* demeure un show où l'on ne s'ennuie pas. Encore que Gordon McCall, le futur directeur artistique du Centaur, n'en propose pas une version palpitante. Il se contente de monter la pièce assez sobrement, négligeant l'aspect esthétique du spectacle sans pour autant aller assez loin dans la crudité. C'est d'ailleurs quand il impose une certaine crudité que sa mise en scène trouve davantage sa pertinence. Or, cela ne l'aurait pas empêché de faire appel à un dispositif scénique moins primitif, à des éclairages plus soignés, à des costumes qui dénotent davantage d'imagination.

Sa direction d'acteurs est un peu plus inspirée. Lui-même, qui remplaçait à pied levé Joan Orenstein dans le petit rôle d'un médecin, est admirable de dépouillement dans son jeu. Se démarquent également Stephanie Moore, aérienne avaleuse de viliams, James Kidnie, avocat grossier et cynique à souhait, Robb Paterson, mormon écartelé entre l'idéalisme et le désir. Peter Duchenes n'est pas mal non plus en homosexuel de gauche verbomoteur, pétri de contradictions. Pareil pour Joanna Noyes, très solide en mère implacable venant on ne sait trop pourquoi, après l'avoir réprouvé, à la rescousse de son fils en perdition.

En fait, le plus intéressant de l'histoire, c'est qu'en proposant *Angels in America* à ses abonnés, le Centaur fait sortir le texte du public restreint auquel il s'adresse naturellement. Et ne serait-ce que pour cette raison, il faudrait saluer cette production.

Quel pied!



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

APRÈS être resté dans l'ombre quelque temps pour se refaire une beauté, le Musée des arts décoratifs de Montréal ouvrait ses — nouvelles — portes hier et dévoilait ses joyaux, tel ce Porte-parapluie de Piero Fornasetti. L'exposition *Le Plaisir de l'objet — Nouveaux regards sur les arts décoratifs du XX^e siècle* inaugure les nouveaux locaux, situés tout juste à côté du Musée des beaux-arts de Montréal.

CONCERTS CLASSIQUES

Une grande beauté, mais un mauvais instrument

LES GRANDS CONCERTS

É. Satie: La Belle Excentrique; S. Prokofiev: Symphonie no 4 en do majeur, op. 47/112; J. Brahms: Concerto pour piano no 1 en ré mineur, op. 15. Emmanuel Ax, piano; Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. Salle Wilfrid-Pelletier, le 13 mai 1997. Reprise ce soir.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Le gros du programme d'hier était, bien sûr, le premier concerto pour piano de Brahms. On l'attendait tout comme on attendait Emmanuel Ax comme soliste, et on avait encore fraîche en mémoire la magnifique version que Bruno Leonardo Gelber et l'OSM (sous la baguette de Dutoit) nous avait offerte il y a presque deux ans au Festival de Lanaudière.

Sans vouloir comparer — les lieux et l'acoustique sont fort différents, à l'avantage de l'Amphithéâtre de Lanaudière —, il faut quand même admettre qu'on n'a eu droit hier soir qu'à un bien bel ersatz de ce monument. Tout d'abord, il y a la question du tempo. Le premier mouvement est pris plus *Allegro* que *maestoso*, ce qui en soit est une bonne chose. Trop souvent, de par la difficulté de la partie soliste, on prend cette page de manière trop traînante, ce qui l'apaisant et l'empêche de respirer. Ici, la musique bougeait, luttait et vivait.

Cependant, et le chef et le soliste n'étaient pas toujours d'accord sur le tempo juste à trouver. Quelques flottements, des imprécisions et des légères bavures ont gêné, sinon déçu. Oui, on s'attendait à mieux. Une raison technique est en cause: le piano! Dès son énoncé du premier thème, l'instrument se met à se désaccorder et rend des battements qui frisent le supportable. Le pauvre pianiste va devoir se battre toute la soirée avec un instrument plus qu'insuffisant

pour ce qu'il peut offrir.

Alors, quand arrive le deuxième mouvement, on assiste à un «festival» de trucages de pédale. Le tempo ici est encore un peu vif: pas de place pour la contemplation ni la méditation. Dutoit fait des prodiges de clarté contrapuntique avec son orchestre, et le pianiste n'ose pas toujours timbrer le son tant le piano sonne mal au médium.

En compensation, heureusement, la section des cors a été parfaite, tenant parfois des notes un peu plus longtemps pour aider. On devinait la poésie plus qu'on ne la sentait et dès qu'on croyait décoller, le Steinway nous ramenait à sa cruelle pauvreté.

Dans le finale, tout a mieux passé, l'énergie du discours aidant et le poids des graves aussi. On redécouvrait un Brahms qui tâte l'humour avec verve, un OSM qui aimait ce qu'il faisait et un pianiste qui se laissait aller. Emmanuel Ax a du coffre et on espère avoir la chance de le réentendre vite aux commandes d'un meilleur clavier afin qu'il puisse nous offrir tout ce dont il est capable.

En première partie de concert, encore une fois un Satie d'un ennui royal et dont la seule qualité est la brièveté. L'OSM joue cela les «doigts dans le nez» et n'est guère stimulé. Il s'agissait d'une première et, souhaitons-le, d'une dernière. La Quatrième Symphonie de Prokofiev était aussi une première, et quelle découverte sous la baguette de Dutoit. L'OSM se donne à fond, rend à cette partition toute son acidité et sa puissance sonore dans une précision exemplaire. On fermait les yeux juste pour mieux saisir le brio par moment, étourdissant de l'orchestration, la maîtrise parfaite avec laquelle l'OSM l'incarnait, et la vie originale que le compositeur a notée ici. Sortons des clichés qui veulent que l'OSM ne brille que dans les sonorités «françaises». Il a fait ici la preuve écrasante qu'il est assez souple pour se plier à tous les répertoires sans perdre sa personnalité de grande classe.

L'ONF PRÉSENTE EN PRIMEUR
TOUTATIS
Un astéroïde qui frôlera la Terre en l'an 2004
Mercredi 14 mai, 21 h, à Radio-Canada
Un film de Catherine Fol
Meilleur film scientifique québécois
Festival Téléscience 1996
www.onf.ca/toutatis
Radio-Canada
Télévision

À LA TÉLÉVISION

NOS CHOIX

CE SOIR

Paule des Rivières

ENVOYÉ SPÉCIAL

Dossier sur l'adoption internationale; incursion dans le monde de la publicité utilisant des animaux; visite de Las Vegas.

TV5, 19h30

GRANDS REPORTAGES

Portrait de Edgar Hoover, ancien directeur controversé et corrompu de la CIA.

RDI, 20h

DES CRIMES ET DES HOMMES

Dans les années 80, trois des tueurs à gages les plus redoutables, auteurs de plus de 75 meurtres, deviennent délateurs. Leurs révélations, il va sans dire, ont de multiples répercussions.

TVA, 21h

LISTENING TO CHILDREN

Le psychiatre Robert Coles parle des valeurs qui guident l'enfant au cours de sa vie et comment les parents transmettent leur force morale à leurs enfants.

PBS-57, 21h

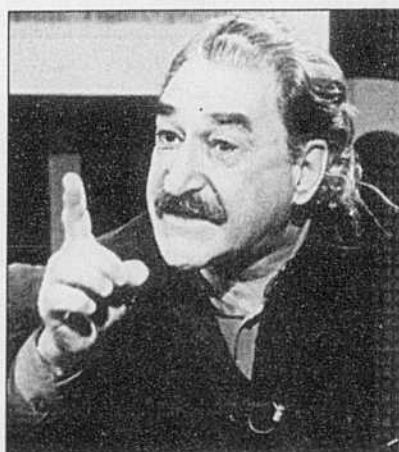
CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

LE GOÛT DU VRAI

(4) (True Confessions) Can. 1991. Comédie de meurtres de G. Singer avec Leslie Hope, Kyle McCulloch et Jill Riley. À Winnipeg durant les années 50, une jeune fille de dix-huit ans refuse de voir son style de vie entravé par les qu'en-dira-t-on.

TQS 20h



UN HOMME DE PAROLE

(4) Can. 1991. Documentaire de M. Chartrand. Portrait du syndicaliste Michel Chartrand.

SRC 23h45

L'ALPAGUEUR

(4) Fr. 1976. Drame policier de P. Labro avec Jean-Paul Belmondo, Bruno Cremer et Patrick Fierry. Un agent spécial est chargé de traquer un meurtrier mystérieux qui supprime tous les témoins de ses crimes.

Canal D 23h

THE GRAND HIGHWAY

(4) (Le Grand Chemin) Fr. 1986. Comédie dramatique de J. L. Hubert avec Antoine Hubert, Anémone et Richard Bohringer. Un enfant de la ville qui passe ses vacances dans un village découvre, grâce à une fillette, le monde des adultes.

CBC 0h30

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
SRC	2 3 4	Les Mondes de Sismi (16:27) / 0340 (16:55)														
TVA	6 7 9															
10 11 12																
13																
4 5 6																
7 8 9																
10 11 13																
40																
15 17 24																
30 46																
2 4 16																
30 35 49																
5 6																
4																
8 13																
8																
13																
22																
3																
8																
5																
10																
33																
57																
16																
24																
TSN																
RDS																
TV5																
CF																
MP																
MM																
SE																
YTV																
RDI																
D																

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable